



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet d'extension sur le site industriel de Linex Panneaux sur la commune d'Allouville-Bellefosse en Seine Maritime (76).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Linex Panneaux

Raison sociale

Linex Panneaux

N° SIRET

3 3 8 9 8 5 8 8 0 0 0 0 3 2

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 - ICPE	Rubrique 1532 : Autorisation Rubrique 2714 : Enregistrement
Catégorie 39 - Travaux/aménagements	Construction d'une SDP de 11 204 m <sup>2</sup> Aménagement sur terrain d'assiette de 8,2 ha

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Linex Panneaux projette une extension sur son site. Ce projet comprend la création :

- De quatre bâtiments de stockage de panneaux de 2801 m<sup>2</sup> chacun (soit 11 204 m<sup>2</sup> au total) ;
- D'une voie de circulation périphérique ;
- D'un talus planté ;
- D'une zone de stockage mixte de 6 ilots de 2330 m<sup>2</sup> ;
- D'une zone de stockage de rondins de 7 ilots de 2 180 m<sup>2</sup> ;

Le projet comprend également la mise en place d'une nouvelle chaudière de secours 10MW en remplacement de 2 chaudières anciennes.

Cette partie est complétée dans la présentation du projet dans le complément au cerfa (Annexe).

#### 4.2 Objectifs du projet

L'augmentation de la capacité de stockage de bois va permettre de constituer un stock de bois plus important directement sur site. Les enjeux de ces stockages sont les suivants :

- Réduire la dépendance vis-à-vis de la réactivité des producteurs de bois ;
- Renforcer l'autonomie du site en matière d'approvisionnement ;
- Anticiper les situations critiques telles que des pénuries ou des retards de livraison.

L'augmentation du stockage des panneaux de bois va permettre d'optimiser l'organisation grâce à un stockage supplémentaire dédié aux panneaux de bois. Les enjeux de ces stockages sont les suivants :

- Permettre une meilleure gestion des stocks et des approvisionnements ;
- Assurer une disponibilité constante des matériaux nécessaires pour éviter les interruptions opérationnelles ;
- Faciliter la planification et l'organisation du travail sur site.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Au niveau des nouveaux bâtiments de stockage :

Actuellement, une dalle de béton d'environ 5000 m<sup>2</sup> est existante sur la partie nord des bâtiments existants n°21 et n°22. Cette dalle sera détruite. Un apport de terre sera nécessaire pour la mise à niveau du terrain (volume de terre estimé à 8000 m<sup>3</sup>), il sera approvisionné par un stock de terre existant du site (excédant du chantier de cogénération).

Les zones de stockage de matière mixte sont situées sur des terrains à faible pente, ce qui nécessitera un équilibrage en déblai/remblai. Il en va de même pour les zones dédiées au stockage des rondins..

La phase de travaux est décrite de façon plus précise dans le complément au cerfa (annexe).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

À la fin de la phase de travaux, le trafic augmentera temporairement pour remplir les zones de stockage mixtes et celles dédiées aux rondins. Par la suite, la circulation reviendra à son niveau actuel, avec un plan de circulation modifié grâce à la nouvelle voie d'accès menant aux zones de stockage.

Les nouveaux bâtiments destinés au stockage des panneaux permettront d'accroître la capacité de stockage des produits finis.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre des ICPE

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Extension du site ICPE aux parcelles ZM4, ZM73 et ZM74 Création de 4 bâtiments de stockage de panneaux de bois (produits finis) Modifications des ilots de stockage de bois Modifications des ilots de stockage de bois	81 957 m <sup>2</sup> 11 204 m <sup>2</sup> de SDP +186 090 m <sup>3</sup> pour le bois +134 500 m <sup>3</sup> pour le déchet bois

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

L'extension envisagée n'est pas une modification du projet de cogénération biomasse qui a fait l'objet de la dernière évaluation environnementale.

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF de type I ou II les plus proches du site d'études sont : - "La Vallée du Durdent" à 2,5 km au Nord du site ; - "Les Vallées et les boisements de la Sainte Gertrude et de la rançon" à 3,6 km au Sud du site ; - "La vallée du vert buisson" à 4,9 km au Nord du site.  Le site d'étude n'est traversé par aucune ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé sur la commune de Allouville-Bellefosse en Seine-Maritime. La Seine-Maritime est un département de Normandie caractérisé par ses plaines et ses falaises sur le littoral.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Arrêté de protection de biotope n'est présent dans un rayon de 5 km autour du site d'étude. Le plus proche est le Marais de Saint Wandrille situé à plus de 10 km au Sud-est du site d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé sur la commune de Allouville-Bellefosse en Seine-Maritime. Cette commune est situé à environ 25 km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune réserve naturelle nationale ou régionale n'est située dans un rayon de 5 km autour du site d'étude. La réserve naturelle nationale la plus proche est la réserve "Estuaire de la Seine" situé à environ 21km au sud-ouest du site d'étude. Le site d'étude est localisé dans le parc naturel régional des "Boucles de la seine Normande", référencé FR8000010.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un PPBE pour les routes départementales de la Seine Maritime.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans le périmètre de protection d'un monument historique. Le monument historique le plus proche est l'Eglise Notre-Dame, localisée à environ 1,3 km à l'Est du site. Aucun site patrimonial remarquable n'est situé sur la commune d'Allouville Bellefosse ni dans un rayon de 3 km autour du projet. Le SPR le plus proche est le SPR de Lillebonne, situé à environ 11 km au Sud-ouest du site. Aucun site UNESCO n'est présent dans un rayon de 3 km autour du site d'étude.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas localisé sur une zone RAMSAR et pas sur une zone humide d'après la carte de la DREAL. Le diagnostic réalisé par Alise Environnement a démontré l'absence de ZH.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Allouville Bellefosse est concernée par un PPRI (Plan de Prévention de Risque d'Inondation) : "Bassin versant de la Rancon et de la Fontanelle". Le site d'étude n'est pas localisé sur une zone réglementaire.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il a été approuvé le 29 mai 2020.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site CASIAS ou sur un site Basol. La zone d'extension du site a été sondée : -les analyses de sols n'ont pas mis en évidence d'impacts anthropiques en HCT, HAP, BTEX, COHV, PCB, dioxines/furanes, PCB/DL et composés azotés ; -des anomalies non significatives en métaux sur brut sont mesurées au droit de certains sondages avec des teneurs légèrement supérieures au bruit de fond géochimique pour le plomb.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Allouville-Bellefosse est comprise dans la zone de répartition des eaux des nappes de l'Albien et du Néocomien, mise en place par l'arrêté préfectoral n°2009.1028 le 14 octobre 2016.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le sud du site d'étude fait partie du périmètre de protection éloigné du captage de Montmeiller. Les périmètres de protection du captage de Montmeiller n'ont pas encore fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est recensé dans un périmètre de 3 km autour du site d'étude. Les sites les plus proches sont localisés à environ 6,7 km du site d'étude (le village d'Auzouville-Auberbosch).

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est situé dans un rayon de 5 km autour du site. Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à plus de 9 km au sud du site d'étude. Il s'agit du site dénommé "Boucles de la Seine Aval" référencé FR2300123 (directive habitat) et du site dénommé "Estuaires et marais de la Basse Seine" référencé FR2310044 (directive oiseaux).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est recensé dans un périmètre de 3 km autour du site d'étude. Les sites les plus proches sont localisés à environ 6,7 km du site d'étude (Le Val au Cesne).

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement en eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement ou de rejet dans les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site utilisera de la terre issue de son projet de cogénération (les travaux ont lieu actuellement sur le site). Le rapport déblais/remblais sera nul.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site utilisera de la terre issue de son projet de cogénération (les travaux ont lieu actuellement sur le site). Le rapport déblais/remblais sera nul.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine de consommation d'eau importante (uniquement besoins en eau potable lié aux 12 employés supplémentaires, soit 195 m3 par an).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les enjeux faune-flore-habitats identifiés sont globalement faibles. les travaux seront suivis par un écologue. les mesures ERC nécessaires seront mises en place pour éviter au maximum les impacts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est situé dans un rayon de 5 km autour du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'extension des limites ICPE du site pour y installer les nouveaux stockages. D'après le PLUi de la communauté de communes d'Yvetot, les nouvelles parcelles sont localisées en zone AUI (zones urbanisée à vocation d'activité industrielle). Aujourd'hui les parcelles étant utilisées pour l'agriculture, la nécessité d'un dossier de compensation agricole est en cours d'étude auprès de la chambre d'agriculture.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques technologiques seront de même type qu'aujourd'hui : risque d'incendie pour les nouvelles zones de stockage de bois, et risque d'explosion pour la nouvelle chaudière de secours.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enjeux sur le site sont les suivants : enjeu faible pour le radon, le retrait gonflement des sols argileux et le risque sismique. De plus, le site est localisé proches de cavités souterraines. Le sites est localisé hors zone du PPRI inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet générera des émissions diffuses de poussières supplémentaires sans impact sur la santé (Voir annexe)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic supplémentaire sera nécessaire pour la mise en stock initial. Après cette période, le trafic sera semblable à la circulation évaluée lors de la dernière évaluation environnementale.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'ajoutera pas de source de bruit supplémentaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé proche d'infrastructures routières qui sont sources de nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine de nouvelles sources olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine de nouvelles sources de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site installera des nouvelles sources lumineuses sur la nouvelle voie de circulation et autour des nouvelles voies de stockage. Les nouvelles sources lumineuses seront orientées vers l'intérieur du site
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'installe sur un site industriel qui est déjà émetteur de sources lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine des rejets d'eaux usées sanitaires des 12 employés supplémentaires ainsi que de rejets d'eaux pluviales. Dans le cadre du projet, il n'y aura pas de rejet d'eaux industrielles supplémentaires.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires sont collectées et dirigées vers une microstation ou vers des fosses septiques. Les eaux pluviales seront dirigées vers des bassins. (Cf rapport de gestion des eaux pluviales).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification par rapport à la gestion des déchets actuellement mise en place sur le site.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection d'un monument historique. De plus, on ne recense aucune zones de présomption de prescription archéologiques (ZPPA). Les premières ZPPA sont situées à Yvetot à environ 5 km à l'Est du site.  Concernant son impact sur le paysage, une insertion paysagère par un architecte sera réalisée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'extension des limites ICPE du site pour y installer les nouveaux stockages. D'après le PLUi de la communauté de communes d'Yvetot, les nouvelles parcelles sont localisées en zone AU1 (zones urbanisée à vocation d'activité industrielle). Aujourd'hui les parcelles étant utilisées pour l'agriculture, la nécessité d'un dossier de compensation agricole est en cours d'étude auprès de la chambre d'agriculture.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Non, mais il est à noter que, sur la période 2019-2024, le projet de cogénération de Linex (sur le même site) et le projet d'extension (2020) d'un élevage de porcs sur la commune de Cléville (situé à 5 km du site d'étude) sont répertoriés sur le site de la MRAE. Par ailleurs, toutes les sources ont été consultées, à savoir la MRAE, l'IGEDD et l'AE CGDD, et aucun autre projet n'a été identifié.

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Le projet n'est pas soumis à d'autres évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement.

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Les mesures mises en place sont décrites dans le complément au cerfa.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Malgré une augmentation de plus de 10 % de capacité de stockage pour 2 rubriques déjà présentes sur le site (1532 et 2714), cette évolution n'impacte pas la capacité de production des panneaux de bois, mais uniquement la capacité de stockage du site.

De plus, les effets restent limités, avec un impact principal lié à l'augmentation du trafic (uniquement pour l'approvisionnement initial).

Le projet ne constitue pas une modification substantielle.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Complément au Cerfa	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Etude faune-flore-zones humides	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Note sur la gestion des eaux pluviales avec le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Qualité du signataire \_\_\_\_\_

À Allouville Bellefosse \_\_\_\_\_

Fait le 2 / 1 / 0 2 / 2 0 2 5

Signature  
numérique

Date :  
2025.02.24  
15:33:06 +01'00'

Signature du (des) demandeur(s)